

Expressions

Numéro 96 - juin 2020 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

BLACK

LIVES

MATTER



expressions **Solidaires**

Cette page propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

PAS DE RETOUR À L'ANORMAL !

Ne leur laissons pas nous imposer un retour qui s'annonce cauchemardesque.

La période qui vient de finir n'est en rien banale. Et le retour à la « normale » n'est qu'une illusion.

La responsabilité de la gestion de cette crise devrait être reposée rapidement, loin du satisfecit de Macron et de son gouvernement : pourquoi n'avons-nous pas eu les masques, les tests qui auraient pu limiter ou retarder le confinement, limiter la contagion, mieux protéger ceux et celles qui ont continué à travailler pour nous soigner, faire fonctionner la société, limiter le nombre de décès... ? Pourquoi les hôpitaux publics ont-ils été débordés, les places en réanimations insuffisantes, les personnels soignant-es exposé-es sans protection, et épuisé-es vu leur nombre insuffisant ?

Au-delà de la responsabilité politique individuelle et directe des membres de ce gouvernement qui devrait être pénale, **c'est bien la politique néolibérale au service du système capitaliste pratiqué depuis des années qui est en cause**, ce qui n'efface pas pour autant les responsabilités directes. Lors de ce confinement, on a mesuré les dégâts de la marchandisation de la santé, on a encore une fois compté sur les services publics alors que leur casse est sciemment organisée. **On a vu de manière visible le travail**

de tous les invisibles et précaires, le plus souvent des femmes, qui ont des salaires de misère et des conditions de travail dégradées et qui pourtant ont assuré la survie de millions de personnes. Il y a aussi ceux et celles qui ont vu leur activité et leurs revenus stoppés nets, et les femmes, les enfants, victimes de violences conjugales et domestiques durant le confinement.

Le désir de vouloir effacer de nos mémoires cette période de confinement, de revenir à la « normale » est compréhensible. Mais les dégâts humains de cette crise sont importants et le resteront après le déconfinement avec un chômage massif et les drames humains qui en résulteront. Pourtant rien n'est « normal » ou fondamentalement différent dans le monde d'après que veut nous imposer ceux et celles qui restent les principaux actrices et promoteur-trices du capitalisme : discours sur le « travailler plus », discours sur les sacrifices à faire au niveau du droit du travail ou du droit de manifester, et une répression policière encore accentuée.

A la sortie du confinement, **il n'est pas anodin que les premières manifestations importantes l'aient été pour demander la régularisation des sans-papiers, contre les violences policières et le**

racisme. Les quartiers populaires ont dégusté à tous les niveaux dans cette période qui a fait ressortir tous les traits saillants de l'injustice structurelle de notre société : stigmatisation, discrimination, racisme institutionnel... « Black lives matter ! » est devenu le slogan des manifestations partout dans le monde. Déboulonnons les idoles de l'ancien monde, enfin.

Le capitalisme et ses dégâts ne peut s'imposer à terme que par la force, que ce soit par la violence sociale ou la domination des populations les plus précaires. **Dans ce système, la santé et la vie des personnes passent après les profits.** L'hôpital, dépouillé de ses moyens depuis des années, en est le pire exemple dans la période.

Les manifestations pour l'hôpital public le 16 juin, qui l'ont rappelé, ont été un véritable succès et ne sont qu'un premier round ! La transformation sociale, écologique, féministe est plus que jamais fondamentale et d'actualité.

A nous, par nos luttes et notre détermination, de changer la donne ; fondamentalement, l'enjeu est vital !

DES DÉTACHÉS FINIS

NOS COLÈRES

Union
syndicale
Solidaires

LES ENTREPRISES ET LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA VIE DES SALARIÉ·ES PENDANT LA PANDÉMIE



Sud Amazon Lili, Laurin, Plaque/Douai

AMAZON, FACE À LA MULTINATIONALE, UNE LUTTE INTERNATIONALE

Le 14 mai, les syndicats Cfdt, CGT et SUD d'Amazon concluaient un accord avec la direction de la filiale française portant notamment sur les conditions de santé et de sécurité, ainsi que sur les modalités de la réouverture des six centres logistiques fermés depuis mi-avril, et ce, suite aux décisions des tribunaux de Nanterre et Versailles. **Dans d'autres pays où la multinationale possède des entrepôts, l'attitude du management a surtout été un refus de tout dialogue avec les représentantes des personnels**, ainsi en Italie, alors que la CGIL demandait un aménagement du travail, notamment dans les entrepôts de Bergamo et Piacenza, la direction était restée silencieuse, et ce, malgré les débrayages.

De même en Allemagne, avec 8 cas d'infection au Covid 19 dans l'entrepôt de Bad Hersfeld fin mai et les demandes des représentants du syndicat Verdi. En Pologne, une travailleuse intérimaire de 40 ans de l'entrepôt de Poznan a succombé à un arrêt cardiaque, le rythme infernal de travail imposé par la direction polonaise est largement mis en cause, que ce soit par

les syndicats OZZ-IP et Solidarnosc et l'inspection du travail, tandis qu'aux Etats-Unis, 8 travailleuses et travailleurs de l'entreprise au moins sont décédés des suites du virus, tandis que trois employés de New York attaquent l'entreprise en justice au titre des cadences élevées imposées et de la non prise en considération de la protection des travailleuses et des travailleurs.

Aux Etats-Unis toujours, la direction a publié un message en soutien au mouvement pour la justice suite à l'assassinat de George Floyd par la police, et le collectif des travailleuses et travailleurs Amazonians United de l'entrepôt DCH1 de Chicago a réagi en répondant que **lors des rassemblements demandant protection face au virus, l'entreprise n'hésitait pas à faire appel à la police alors que les employé·es sont majoritairement noirs et originaires d'Amérique latine**. Les questions des conditions de travail ainsi que les éléments de la période pandémique seront assurément à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du réseau Amazon Workers International qui se tiendra à Lille les 25, 26 et 27 septembre.

PLUS JAMAIS ÇA, NOS PROPOSITIONS :

Solidaires est engagée depuis plusieurs semaines dans un collectif pour les urgences sociales et écologiques qui pendant le confinement a été à l'initiative de plusieurs tribunes, pétitions et revendications. Parmi celles-ci nous sommes intervenus collectivement au plus fort de la crise sanitaire pour exiger la suspension immédiate du versement par les entreprises de dividendes, rachats d'actions et bonus aux PDG, a fortiori quand elles ont bénéficié d'aide publique, au moins le temps que durera cette crise. Ce travail collectif s'est par ailleurs concrétisé par la co-construction d'un plan de sortie de crise réunissant 34 mesures immédiates ou à plus long terme pour que le monde d'après ne ressemble plus à celui d'avant. Ces 34 mesures constituent une première contribution au débat nécessaire pour engager la reconversion écologique et sociale de nos sociétés.

Parmi elles un certain nombre concerne directement ou non les multinationales et toutes les entreprises dans lesquelles nous menons des luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, par exemple : Sur la question des salaires, pour permettre à chacun·e d'avoir accès à un minimum décent, il est nécessaire de poser des limites à l'inégalité des revenus, donc d'instaurer un plafonnement des salaires et des revenus et de fixer un écart maximum entre le salaire minimum et le plus élevé.

Sur le partage du temps de travail : il est indispensable pour donner accès à toutes et tous au travail et gagner en qualité de vie. Nous souhaitons que le temps de référence soit les 32 h hebdomadaires, sans perte de salaire ni flexibilité. Les travailleuses doivent disposer d'un statut protecteur (CDI), avec un encadrement plus important des CDD abusifs.

Les conditions de travail ont repris une place centrale dans les revendications pendant le confinement. **Il faut assurer le droit effectif des travailleuses à utiliser leur droit de retrait en cas de danger grave et imminent, renforcer l'inspection et la médecine du travail, avec la garantie de leur indépendance vis-à-vis des employeurs.** Les pouvoirs des représentants du personnel doivent être aussi renforcés par le rétablissement et l'élargissement des prérogatives des CHSCT qui sont un outil d'alerte et de contrôle important.

Il n'y aura pas de résolution à la crise d'aujourd'hui avec les solutions d'hier ou le repli sur soi, c'est par l'unité et par les luttes que nous pourrions imposer un autre avenir.

<https://solidaires.org/Plus-Jamais-ca-34-mesures-pour-un-plan-de-sortie-de-crise>

AMAZON, PARADIGME DE CE QUE LE CAPITALISME EST CAPABLE D'INFLIGER AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Depuis le début de l'épidémie, la Fédération Sud Commerces et Services et l'Union syndicale Solidaires ont alerté sur le non-respect des mesures élémentaires de protection des salarié·es dans les 6 entrepôts et des préconisations du gouvernement en matière de consignes de sécurité (distances de 1 mètre, matériels de protection...).

Ces consignes ont été tout simplement impossibles à tenir parce qu'il y a un très grand nombre de salarié·es présentes sur les sites au même moment, des centaines ou des milliers selon la taille des entrepôts, en contact entre elles et eux, avec les salarié·es des sous-traitants, du transport...

Face au déni de la direction, sur plusieurs sites au début du confinement, des salarié·es ont choisi de faire valoir leur droit de retrait pour cause de danger grave et imminent. **La direction d'Amazon a refusé et refuse toujours de reconnaître la situation et l'exercice de ce droit.** Malgré les différentes injonctions de l'inspection du travail assorties de mise en demeure de respecter les conditions de sécurité, la direction a décidé de mettre en place des mesures cosmétiques, en embauchant des « safety angels », intérimaires censés contrôler que les salarié·es

maintiennent la distance physique de sécurité par exemple, sans effet sur des sites qui regroupent toujours des centaines de salarié·es chaque jour.

Pendant un mois, les salarié·es ont donc été exposé·es et Amazon a refusé de les écouter! Dans les autres pays d'Europe et du monde, c'est également la même situation, les syndicats et les salarié·es d'Italie, d'Espagne, de Pologne, d'Allemagne, de Slovaquie, de Grande Bretagne et des Etats Unis ont demandé une fermeture temporaire des sites avec maintien des salaires, des pétitions et des déclarations ont été envoyées à la direction Europe au Luxembourg et à la direction monde à Seattle. Des grèves et débrayages ont été lancés, mais rien n'y fait, la direction d'Amazon reste muette et aux Etats Unis, elle répond par la répression en licenciant les salarié·es qui réclament des droits!

La détresse, l'anxiété... et les contaminations, fatalement, se propagent, dans l'indifférence totale. Pendant ces premières semaines de confinement, Amazon a continué de traiter des dizaines de milliers de commandes, pour l'essentiel de produit qui sont tout sauf essentiels...

Il est difficile de donner un décompte exacts des salarié·es contaminés par le virus, il n'y a pas de tests. Un salarié de l'entrepôt de Bretigny est en réanimation, et nous recensons déjà quelques dizaines de cas dé-

clarés. Au moins 5 à Saran, deux à Leuwin, 4 à Bretigny... Il est à craindre que beaucoup plus aient été contaminé·es sur leur lieu de travail.

AMAZON VS LES SYNDICATS DEVANT LES TRIBUNAUX

L'Union syndicale Solidaires en lien avec sa Fédération Sud Commerces et Services a donc déposé un référé au tribunal de Nanterre qui a abouti au jugement du 14 avril : Amazon doit se limiter aux commandes de produits essentiels, sous peine d'astreinte de 1 million d'euros par jour par infraction. Amazon fait appel de ce jugement, le PDG français exprime sa « perplexité » face à cette décision et continue à prétendre que la firme a fait ce qu'elle devait durant ces semaines de pandémie. Les contaminé·es ne partagent pas cet avis ! Amazon a fait appel de la décision, et le tribunal de Versailles a confirmé le jugement de celui de Nanterre, 8 jours plus tard. Le juge du Tribunal de Versailles a statué et ses paroles ont été sans ambiguïté, envoyant un signal fort à l'ensemble des patrons criminels :

« Les premiers juges doivent être suivis lorsqu'ils rappellent fermement à la société Amazon sa responsabilité dans la sauvegarde de la santé de ses salariés dans l'actuelle

période d'urgence sanitaire alors que le Covid-19 est hautement contagieux et responsable de détresses respiratoires pouvant entraîner le décès, que les services de santé sont surchargés face à la propagation de l'épidémie et que toute personne est un vecteur potentiel de la transmission du virus. »

C'est dire que non seulement Amazon a représenté un danger pour la santé et la vie de ses salarié·es, mais également pour l'ensemble de la société, dans la mesure où l'entreprise a pu favoriser le développement général de l'épidémie en France et a donc mis tout le monde en danger! Sans honte, Amazon a communiqué pendant toute la période sur le fait qu'elle fournissait les personnes en produits dont elles avaient besoin pendant le confinement, que les vilains syndicats privaient la population de ces services et a joué les victimes des « méchants petits syndicats français » qui s'en prenaient à elle par principe et pure idéologie. Chacun·e jugera.

LUTTES ET VICTOIRES PENDANT LE CONFINEMENT

Jamais le hiatus entre les préoccupations économiques de profits et les conditions de travail pour les salarié·es dans les entreprises n'aura été aussi visible que pendant cette période. Alors que le pays devait se confiner, que les promeneurs et promeneuses dans les rues étaient renvoyé·es à leur « irresponsabilité », que le télétravail était organisé à grande échelle là où c'était possible, une partie des salarié·es devaient se rendre physiquement sur leur lieu de travail, au contact parfois de centaines voire de milliers d'autres salarié·es, sans protection suffisante. **Pire, des entreprises, comme Amazon, s'illustraient par leur mépris de la santé de leurs salarié·es et leur faisait courir le risque de contamination sous la contrainte : refus des droits de retraits, ignorance volontaire des consignes de l'inspection du travail, menaces de licenciements, manœuvres pour monter une partie des salarié·es contre l'autre. Rien ne nous aura été épargné dans cette démonstration évidente de la toxicité mortelle du capitalisme.** Retour ici sur la lutte victorieuse à Amazon et dans d'autres entreprises. Quand les travailleurs ne luttent plus seulement pour leurs emplois et leurs conditions de travail, mais pour leur santé et leur survie.

DANS LES AUTRES ENTREPRISES

Pendant le confinement, le patronat n'a cessé d'être à l'offensive, profitant de la sidération provoquée par l'épidémie. Grâce au flou scientifique entretenu par le gouvernement (dont nous attendons toujours sa définition des « secteurs essentiels à l'économie »), le patronat s'est donc autorisé à faire prévaloir l'économie sur la santé de ses salarié·es. Pour preuve son activisme pour

s'exonérer de sa responsabilité pénale en la matière, finalement repoussé. Pour autant les ordonnances sur le temps de travail ou encore les délais de consultations des CSE lui profitent largement : il suffit à ce sujet que le gouvernement efface la date limite du 31 décembre 2020 pour que tout cela soit inscrit dans le droit commun, pandémie ou pas...

Mais cela n'a pas empêché les syndicats, à commencer par ceux de l'union syndicale Solidaires, de veiller au grain : outre l'emblématique Amazon, plusieurs entreprises ont été traitées en justice pour leur faire respecter les mesures sanitaires indispensables à la protection de leurs salarié·es. La Poste a ainsi été condamnée le 9 avril dernier à une nouvelle évaluation des risques professionnels, et aux dépens, afin de respecter ses obligations en termes de santé. De leur côté les coursiers d'un sous-traitant de Carrefour, COGEPART, ont obtenu du juge des référés de Lyon un plan de prévention des risques et des distributions de gel, masques ainsi que les formations nécessaires. Dans le secteur du commerce encore, une enseigne Carrefour Market a été condamnée le 14 avril suite aux constatations de l'inspection du travail dans les mêmes termes par le tribunal

judiciaire de Lille. Ce même tribunal a condamné l'ADAR Flandre Métropole (Aide à domicile) pour ne pas avoir mis en place les mesures de protection pour ses salarié·es travailleurs à domicile particulièrement exposés au virus.

L'inspection du travail, malgré la faiblesse de ses moyens entretenue par le pouvoir n'a heureusement pas été inactive non plus : plusieurs centaines de lettres d'observation ont ainsi été envoyées à des entreprises pour rappeler au respect des gestes barrière et à la nécessité de fournir du gel hydroalcoolique, ce qui vu la période était la base ! Des mises en demeure à respecter la santé ont été également adressées et des juges saisis par l'inspection. Ainsi Leclerc et les services de livraison Fedex ont été ainsi obligés à ne pas transiger avec la santé des salarié·es.



LE TRAVAIL DES INVISIBLES

Dans toutes les situations de crise, les hiérarchies sociales et les inégalités qui font système dans nos sociétés sont mises en lumière. Les témoignages qui suivent en font état. Non exhaustifs, ils donnent à voir les enjeux de l'outil interprofessionnel : articuler les luttes pour des conditions de travail améliorées avec celles pour une société qui assure les besoins et l'égalité de toutes et tous.

Jessica,

auxiliaire de vie sur Toulouse :

Je suis auxiliaire de vie à domicile. La personne pour qui je travaille souffre entre autres de graves troubles respiratoires, ce qui a causé beaucoup de stress pendant la période du Covid-19. Nous sommes en effet plusieurs à nous relayer, les risques de contaminations étaient d'autant plus grands. On utilisait plusieurs fois des masques qui normalement n'étaient utilisables qu'une fois, parce qu'on en avait peu, et encore, ils avaient été donnés par une association au début de l'épidémie. **Les mails qu'on recevait nous conseillaient d'utiliser des filtres à café, parce que « c'est mieux que rien ».** On a aussi du palier l'absence de collègues, malades ou bloqués, par l'augmentation des heures de travail car rien n'était prévu.

Ce métier fait qu'on est isolé-es, on ne travaille pas avec des collègues mais en intervalles. On a l'impression de porter toute la responsabilité si on est contaminés et si on contamine (et dans le cadre de notre travail, très gravement), alors que rien ne nous était vraiment donné pour (nous) protéger. **J'espère que cette période aura permis plus largement de mettre en valeur l'importance du service public** et qu'on retrouvera tous les gens qui applaudissaient dans la rue pour le défendre.

Renée,

agente de nettoyage en Ile-de-France :

Renée travaille depuis des années dans une société de nettoyage. Elle vit dans le 93 et fait le ménage dans une banque à Paris pour un forfait de 130 heures par mois (6 heures par jour) et trois heures de transport quotidien. **Il domine l'impression d'être transparente sur son lieu de travail :** « On forme un peu

une communauté dans les transports à certains horaires, nous savons que nous avons le même métier. C'est nous, les Arabes, les Africains, les Asiatiques, les Sri Lankais... qui préparons toutes les sociétés le matin. Nous demandons juste du respect pour ce que nous faisons. Les tâches augmentent depuis quelques années mais le salaire précaire n'augmente jamais et les conditions du travail deviennent de plus en plus difficiles ». Elle pousse ses

deux enfants à faire des études, pour qu'ils ne soient jamais méprisés et parfois diminués... c'est le sentiment qu'elle a en faisant ce travail, **comme si le fait de nettoyer la saleté des autres permettait de confondre la travailleuse au travail lui-même.** Elle assure que la fonction ne fait pas l'homme ou la femme, on peut exercer ce métier et être courageux, intelligent et propre, consciencieuse et professionnelle. Durant le confinement

elle a travaillé la peur au ventre, mais sans jamais faillir, et elle s'est sentie pour la première fois utile à cette société. Mais elle sait que les mémoires sont courtes. **Elle espère tout de même que la prise de conscience fera évoluer ce métier vers plus de respect, de reconnaissance et vers de meilleures conditions de travail et de salaires.** Avec son syndicat elle s'y engage, épidémie ou pas.

Isabelle,

aide-soignante au CHU de Toulouse :

Je suis aide soignante aux urgences depuis 10 ans. Au début de la crise du Covid, je n'ai pensé qu'aux patient.es et à faire face à cette situation inédite, je me suis concentrée sur ma mission et j'ai laissé de côté la lutte syndicale. Pourtant, la réalité et la gestion calamiteuse de cette crise sanitaire m'a très vite rattrapée. Il y a eu l'incompréhension des premiers jours avec la direction du CHU qui gère la pénurie des ÉPI et qui nous demande de garder nos masques chirurgicaux pendant 8 heures, des protocoles sales/propres qui ne sont pas respectés, la peur de ramener *« quelque chose à la maison ».*

Il m'a été insupportable de devoir surveiller la direction, d'être obligée de faire autre chose que du soin, de les rappeler à leurs obligations, de ne pas être sereine dans l'exercice de mes fonctions. **J'ai eu beaucoup de mal avec les messages de la population, des médias qui décrivait des « héros » pour les soignant-es (ce que nous ne sommes pas en plus) et qui n'ont jamais voulu bien nous nommer : « héroïnes ».** Je suis en colère car la démagogie continue avec ces propositions dingues : médailles, défilé pour le 14 Juillet, menaces sur les 35h.



MARSEILLE

3 questions :

Syndicat des quartiers populaires de Marseille

Pourquoi avoir créé un syndicat des quartiers populaires de Marseille ?

Le SQPM est le successeur du CQPM (Collectif des Quartiers Populaires de Marseille), né de la vague de meurtres de jeunes liés aux affaires de trafics de stupéfiants pendant l'été 2013. Nous avons réactivé le collectif à partir de 2016 et lui avons donné une structure un peu plus « fermée » en termes d'organisation. Le CQPM reposait sur les assemblées populaires et la Démocratie directe. C'était passionnant mais, outre la difficulté des débats organisés dans les quartiers en « entrée libre » (entre 50 et 200 personnes à chaque fois), il y avait des problèmes de continuité, d'efficacité et des différences d'objectifs (trop grande hétérogénéité politique des participant-es...). Le SQPM est aujourd'hui moins ambitieux dans la forme, mais beaucoup plus efficace dans le fond. **L'intérêt d'un syndicat, c'est de se concentrer sur des luttes, des engagements ou des objectifs thématiques bien précis.** Dans les quartiers beaucoup de structures « spécialisées » existent pour fédérer les habitant-es autour des problèmes de logement, de l'emploi, de l'éducation, de la culture...

Nous ne nous substituons pas à ces acteurs, mais le SQPM n'étant pas subventionné nous avons une liberté de parole et d'action qui permet de poser des rapports de forces inédits entre citoyen-nes/habitant-es et institutions. Nous sommes toujours là en soutien et nous laissons toujours les habitant-es des quartiers ou les collectifs qui font appel à nous, au-devant de la lutte. Chacune de ces luttes et de ces victoires s'inscrit dans un cadre, pour le coup politique, beaucoup plus large ! Nous sommes là où on demande notre soutien. Ainsi nous nous retrouvons aux côtés des habitant-es de la Busserine pour des problèmes de rénovation urbaine, à Air Bel pour la problématique de l'eau et de la légionellose, à Plan d'Aou aux côtés de la famille d'un jeune homme assassiné, avec les salarié-es Mc Do depuis bientôt 3 ans... Mais s'il ne s'agit que de mon avis, le SQPM a vocation à faire ou à refaire le lien entre la « tradition politique ouvrière » et « la tradition politique issue des luttes de l'immigration et des QP ». Il y a plusieurs syndiqué-es (SUD et CGT) chez nous et nous nous inspirons au maximum des méthodes de nos camarades pour apporter un encadrement structuré aux luttes des quartiers.

Quelle a été votre activité depuis le début de la crise du Covid 19 ?

Pour nous, il n'y a pas eu de confinement ! Après une semaine de crise sanitaire s'est ajoutée la crise économique et l'arrêt de tout un pan de l'économie structurelle des QP. Je parle de cette économie informelle qui conjugue une économie de la survie et une

économie de la précarité ! Petits boulots (déclarés ou non), CDD, emplois précaires, Uber-économie, micro-entrepreneuriat, snacks et restauration de proximité... Tout ça s'est arrêté en mode ON/OFF. La fermeture des écoles et des cantines a lourdement impacté le budget de milliers de foyers déjà en difficulté ! Cette crise économique et sanitaire menaçait de se transformer en crise humanitaire. Nous avons donc décidé, avec les salarié-es en lutte du Mc DO St Barthélémy, de réquisitionner ce fast-food placé en redressement judiciaire. Nous avons fait appel à la solidarité pour les dons en nature et nous avons ouvert une cagnotte en ligne ! Il y a 2 phénomènes antagonistes qui nous ont surpris : la faillite par l'absence de prise en charge de l'état et des collectivités et l'immense élan de solidarité des particuliers et des associations (Emmaüs, Mamba, C5N, Vendredi 13...).

Nous n'avons pu répondre à la demande affolante de colis alimentaires que par le biais de la solidarité ! Aucune aide institutionnelle ne nous est parvenue ! Au plus fort de la crise nous avons distribué jusqu'à 3500 colis par semaine, en respectant les gestes barrières et autres mesures sanitaires grâce à l'utilisation du Drive ! Concomitamment, le référent santé du SQPM a pu ouvrir un centre de dépistage du COVID 19 dans un des quartiers du nord de Marseille. Avec son association SEPT (Santé et Environnement Pour tous) ils ont pu dépister des milliers de MarseillaisEs sans conditions d'accès et ils ont pu alerter sur la présence de nombreux « clusters » dans nos quartiers !

A Air Bel la lutte continuait aussi et le collectif du quartier soutenu par le SQPM a obtenu une nouvelle victoire en renégociant dignement le forfait compensatoire des charges de chauffage de l'hiver précédent !

Donc oui c'était chargé et nous n'avons pas chômé. Cette situation ne nous flatte ni ne nous réjouit. Nous sommes toutes et tous bénévoles et constatons que les attaques sur les services publics nous obligent à faire office de rustine ! **C'est inacceptable !**

Quels sont vos projets maintenant ?

Nous allons continuer la plateforme d'aide alimentaire jusqu'à épuisement des dons et de la cagnotte. Nous publierons ensuite l'intégralité des comptes et de façon factuelle, présenterons cette facture aux pouvoirs publics en demandant à ce que les sommes soient réinvesties dans l'aide aux familles et particulièrement dans la lutte contre le décrochage scolaire.

Nous continuons toujours notre partenariat avec le Collectif Air Bel et les salarié-es Mc DO. Nous avons d'autres dossiers que nous devons réactiver dès que le confinement sera totalement levé. Nous suivons l'actualité et les mobilisations contre le racisme. Parmi nos membres nous avons plusieurs sociologues dont une a effectué un travail historique sur les crimes racistes de 73 à Marseille et nous allons faire quelque chose dans le sens de la mise en perspective historique du phénomène raciste. *Nous savons aussi que les syndicats vont organiser un Forum Syndical Antiraciste et nous espérons y participer pour réaliser la jonction entre le syndicalisme du monde du travail et le syndicalisme de quartier...* Mais il y a des milliers d'autres projets et comme toute organisation nous sommes obligés de prioriser faute de temps et de ressources.

Justice pour la Palestine !

La France vient d'être condamnée par la Cour européenne des droits humains pour non respect de la liberté d'expression suite aux condamnations de militant-es qui avaient mené des actions pour le boycott de produits israéliens : « *les propos reprochés aux requérants concernaient un sujet d'intérêt général, celui du respect du droit international public par l'État d'Israël et de la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, et s'inscrivaient dans un débat contemporain, ouvert en France comme dans toute la communauté internationale* ». Cette décision doit mettre fin aux pressions incessantes à l'encontre des activistes de la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions, lancée par la société civile palestinienne et dans laquelle l'Union syndicale Solidaires s'est inscrite. Pour plus d'information : la revue internationale de solidaires sur la Palestine et le film de Solidaires et Canal Marches Contre feux : <https://vimeo.com/345343417>

Leurs violences, nos ripostes

Nos ripostes face à la répression : à la Poste et dans les quartiers populaires, au Ministère du travail et avec les Gilets jaunes, dans l'Éducation nationale et au sein du mouvement antifasciste, ou encore chez les journalistes. S'y ajoute plusieurs contributions sur le mouvement pour la défense de nos retraites : reconduction et auto-organisation, caisses de grève, problèmes de la généralisation et de la grève par procuration... D'autres textes enfin, s'interrogent sur la sécurité sociale de l'alimentation, le discours managérial ou reviennent sur la construction du statut du personnel RATP.



Notre corps nous-mêmes, remix !

Dans les années 70, un collectif de femmes a édité un ouvrage clé pour le mouvement féministe : « **notre corps nous-mêmes** ». A l'heure où la reconnaissance du droit à disposer de son corps était le ressort de très nombreuses mobilisations à l'échelle internationale, ce livre ambitionnait de permettre à chacune de s'approprier une approche féministe de son propre corps, débarrassée au mieux des injonctions de normalité, d'interdits et d'autorité imposés par la société patriarcale. Un autre collectif a repris cette démarche aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'une ré-édition mais bien d'un nouveau travail à la lumière des nouvelles préoccupations et des anciennes aussi bien sûr : *règles, plaisir, pilosité, santé, poids, médecine, travail et travail domestique, sexualités, genres, âges, violences, contraception, avortement...* Notre corps nous-mêmes, un outil pour mieux vivre et lutter !

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 Paris
Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication : Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 023 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier du Bonjour